



Projet de Territoire AU SERVICE DES HABITANTS



ÉCONOMIE

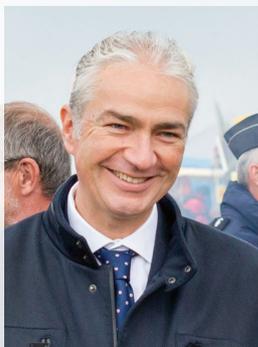
Le Cotentin agit sur tous les fronts au service du Développement Économique.



TOURISME

L'Hermione fera escale à Cherbourg en mai 2019.

« Faire émerger les grands projets en 2019 »



A lors que s'ouvre cette année 2019, je souhaite présenter à toutes et à tous mes vœux de bonne année les plus chaleureux.

Ce 1^{er} janvier, le Cotentin a fêté ses deux ans d'existence. Deux années qui auront été riches sur le plan institutionnel. En effet, la création de l'agglomération a nécessité un travail considérable d'harmonisation de notre administration sur un territoire nouvellement constitué. Ce n'était pas une chose aisée car la tâche était considérable. Aujourd'hui, grâce à la mobilisation des élus, des agents et des services de l'agglomération, le Cotentin est désormais une collectivité à la bonne échelle pour traiter le quotidien des habitants.

Le Cotentin a aussi montré son dynamisme pour développer des actions pour l'avenir en intervenant sur des sujets majeurs pour le territoire notamment sur le Développement Économique. Il y a quelques semaines, nous nous sommes par exemple engagés aux côtés de l'État, la Région et le Département à accompagner EDF pour maintenir l'emploi et l'activité après le chantier de l'EPR.

De même, pour hisser le Cotentin aux côtés des plus grandes destinations touristiques de France, nous avons constitué un Office de Tourisme Intercommunal où nous travaillons de concert avec les professionnels pour développer une stratégie touristique dynamique et encourager son rayonnement.

Beaucoup de choses restent encore à accomplir et pour cela il est nécessaire de disposer d'une feuille de route. Ainsi, depuis la création de l'agglomération en 2017, nous avons travaillé à l'élaboration d'un document stratégique, véritable support de nos ambitions pour le Cotentin en cette fin de mandat et pour l'avenir. Celui-ci est désormais abouti et vous en trouverez une présentation synthétique dans ce magazine.

Ce Projet de Territoire va nous permettre de faire émerger les grandes ambitions qui vont structurer Le Cotentin. Je pense au programme « Croissance bleue », tourné vers la filière maritime, ou encore au Plan de Déplacements du Cotentin.

Je vous invite à consulter ce nouveau numéro où vous retrouverez les différents projets qui font notre actualité et l'essence même de notre collectivité. Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Louis Valentin

Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin

Magazine de la Communauté d'agglomération du Cotentin (EPCI) ; **Directeur de Publication** : Jean-Louis VALENTIN, Président ; **Directrice déléguée** : Élisabeth BURNOUF, V-P en charge de la Promotion, Communication et du Conseil de Développement ; **Coordination** : Direction de la communication ; **Rédaction** : Service Communication, Philippe LEGUELTEL (Aprim) ; **Conception graphique** : Agence aprim ; **Crédits photos** : Agence GIBOULÉES, Thierry HOUYEL, Jérôme HOUYVET, Francis LATREILLE / Association Hermione-Lafayette ; André TIGONA ; **Illustration** : Patrice Pellerin ; **Couverture** : Thierry HOUYEL, Merci à Enora, Quentin, Sacha et Thomas ; **Imprimerie** : Corlet Roto (100 000 ex) ; **Routage et distribution** : ESAT Jacques Prévert, La Poste.

Retrouvez-nous sur [#leCotentin](#)

LES CHIFFRES CLÉS DU COTENTIN :

1 400 km² de superficie

220 km de côte

~185 000 habitants

132 communes

221 élus

9 Pôles de Proximité

2 Communes Nouvelles

1030 fonctionnaires territoriaux à votre service

PAGES 4-5 PROXIMITÉ

Le Cotentin à vos côtés

La proximité avec les habitants est au cœur des préoccupations de la Communauté d'agglomération. Retour en images sur les événements qui ont marqué ces derniers mois.

PAGE 14 TOURISME

Une concertation autour de la stratégie touristique

Aux côtés de l'Office de Tourisme du Cotentin, les professionnels s'impliquent.

Zoom sur l'escale de la frégate Hermione du 4 au 8 mai 2019.



PAGES 8-11 DOSSIER

L'économie au cœur du Cotentin

Soutien à l'emploi, aide à l'immobilier d'entreprise, accompagnement de l'Économie Sociale et Solidaire... Le Cotentin agit sur tous les fronts au service du Développement Économique.

Coup de projecteur sur l'Après-Grand Chantier de l'EPR et sur l'immobilier et foncier d'entreprise.

Zoom sur le soutien du Cotentin à la MEF et le projet Hobelis.

Rencontre avec Clémence Delcroix : son projet vise à mieux trier nos déchets.

Focus sur Katapult, l'outil qui manquait pour aider les créateurs.



© J. Houyvet



PAGES 6-7 GRAND ANGLE

Le Projet de Territoire se dévoile

Le Cotentin trace sa feuille de route pour la fin de son mandat et affirme ses ambitions pour demain. Nous sommes allés, à votre rencontre pour voir quelles sont vos attentes.

Interview : Jean-Louis VALENTIN, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Zoom sur le Conseil de développement.

PAGE 12 ENSEIGNEMENT

Étudier dans le Cotentin

Le soutien à l'enseignement supérieur et à la Recherche est une des ambitions majeures de la collectivité.



PAGE 13 MOBILITÉS

Dessiner un Plan de Déplacements

Pour développer son Plan de Déplacements, le Cotentin veut se doter d'un outil structurant pour l'attractivité du territoire.

Zoom sur le Pôle d'Echange Multimodal autour de la gare SNCF.



PAGE 15 SUR LE TERRAIN

Promotion : 15 000 cyclotouristes attendus dans le Cotentin en 2020

Pour l'organisation de la Semaine Fédérale Internationale du Cyclotourisme, devenez bénévole.

Nouveauté : le compostage s'harmonise sur le territoire

L'agglomération poursuit sa politique de réduction des déchets.

PROXIMITÉ



DONNER UNE SECONDE VIE AUX TISSUS USAGÉS

En novembre et décembre, les ambassadeurs du tri du Cotentin ont réalisé des interventions auprès de 24 écoles de l'agglomération, comme ici avec les enfants du groupe scolaire du Quesnay à Valognes. Objectif : montrer aux plus jeunes que certains déchets peuvent être transformés et réutilisés. Avec des morceaux de tissus, les enfants ont ainsi pu confectionner des éponges tawashi.

Le Cotentin à vos côtés

Depuis sa création, la proximité avec les habitants et les acteurs du territoire est au cœur des préoccupations de la Communauté d'agglomération. Retour en images sur les événements qui ont marqué ces derniers mois.



JOB DATING ENTRE LES ENTREPRENEURS DU COTENTIN ET LES ÉTUDIANTS

Le 15 novembre, la Communauté d'agglomération et l'ESIX organisaient la 18^e rencontre étudiants-entreprises à l'IUT de Cherbourg. Vingt-neuf entreprises locales étaient présentes pour vanter aux futurs ingénieurs le dynamisme local du bassin d'emploi.

L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT EN RÉFLEXION

Les 13 et 14 novembre, la 2^e rencontre des ateliers plan climat étaient organisée à Valognes. Près de 70 participants regroupant des forces vives du territoire étaient rassemblés à l'initiative de l'agglomération pour discuter des enjeux à venir sur l'énergie et le climat.



COMMUNE NOUVELLE CHERBOURG-EN-COTENTIN

10, Place Napoléon - BP 808
Cherbourg-Octeville
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Tél. 02.33.08.26.00

COMMUNE NOUVELLE LA HAGUE

8, rue des Tohagues - BP 217
50442 BEAUMONT-HAGUE
Tél. 02.33.01.53.33

PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Maison des Services Publics
22, rue de Poterie - BP17
50700 VALOGNES
Tél. 02.33.40.08.60

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA CÔTE DES ISLES

15, rue de Becqueret
Z.A. du Pré-Bécouffret - B.P.137
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. 02.33.95.96.70

PÔLE DE PROXIMITÉ DE DOUVE ET DIVETTE

Z.A. Le Pont
50690 MARTINVAST
Tél. 02.33.52.33.08



LES MOBILITÉS BATTENT LEUR PLEIN

Le 15 septembre à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, l'agglomération avait organisé, en partenariat avec les associations de Cherbourg-en-Cotentin, différentes animations sur la place du Théâtre. Au programme de cette journée, la présentation de bus hybride testés par l'agglomération pour le réseau Zéphir bus mais aussi des balades et des ateliers autour des déplacements doux comme ici avec l'association des Pignons sur Rue.



LE CIDRE DU COTENTIN AURÉOLÉ DU LABEL AOP

Le 4 juillet, les élus de l'agglomération étaient aux côtés des producteurs de cidre du Cotentin au château de Carneville. Ces derniers célébraient la labellisation par le Commission européenne de leur production par l'Appellation d'Origine Protégée (AOP). Une belle manière de promouvoir la qualité des produits et le savoir-faire des artisans du territoire.

LE COTENTIN A VIBRÉ POUR LA DRHEAM CUP

Du 25 au 29 juillet, Cherbourg-en-Cotentin a hissé la grande voile pour la Drheam Cup Destination Cotentin. Avec des concerts, des animations autour de la mer et accompagnée d'un grand soleil, l'agglomération a vécu au rythme de la voile et a montré l'importance de la filière nautique et la qualité de son bassin de navigation.



LA RICHESSE DE L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

En septembre, l'agglomération a pris ses quartiers au Festival de la Terre et de la Ruralité à Saint-Sauveur et à la Foire de Brix. Deux événements qui mettent en valeur la richesse de l'agriculture du territoire. Pour l'agglomération il s'agissait de montrer son attachement à la ruralité mais aussi de présenter son action d'une manière plus ludique.



LES PLAGES DU COTENTIN SE DÉVOILENT POUR LAURA FLESSEL

Le 2 août, la ministre des Sports d'alors, Laura Flessel était en visite dans la Manche. L'occasion pour l'ancienne Championne médaillée olympique d'appréhender le trait de côte et notamment la plage du Rozel lors de l'animation « Nagez Grandeur Nature », puis de découvrir l'école et l'association du club de surf de Siouville-Hague.

 Retrouvez notre vidéo sur YouTube « Promotion du bassin de navigation et activité Voiles et Vents ».

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA SAIRE
Tél. 02.33.20.49.94

PÔLE DE PROXIMITÉ LES PIEUX
31, route de Flamanville
50340 LES PIEUX
Tél. 02.33.87.68.00

PÔLE DE PROXIMITÉ DE MONTEBOURG
16, rue du Général Leclerc
50310 MONTEBOURG
Tél. 02.33.95.41.50

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE
9, rue de la Boularderie
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Tél. 02.33.23.19.55

PÔLE DE PROXIMITÉ DU VAL DE SAIRE
15, rue du Stade
50630 QUETTEHOU
Tél. 02.33.21.12.80

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA VALLÉE DE L'OUVE
19, avenue Division Leclerc B.P.200
50390 SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Tél. 02.33.41.73.56

Le Projet de Territoire

AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE, le Cotentin écrit sa feuille de route et affirme ses ambitions pour demain.

Un Projet au service des habitants

Dans les mois qui ont suivi sa création, la Communauté d'agglomération s'est penchée sur la rédaction d'un Projet de Territoire. Véritable feuille de route pour 2018-2020, ce projet doit accompagner la création et la mise en œuvre politique et administrative de la collectivité. Il porte également les ambitions des élus pour le territoire.

Le Projet de Territoire n'est pas qu'un document conceptuel, il se veut le fil conducteur de l'action de l'agglomération. Son déploiement aura des impacts concrets et visibles sur la vie des habitants et sur des sujets aussi variés que la Santé, les Transports ou encore le Développement Économique.

PRATIQUE

Un document synthétique présentant les quatre grandes ambitions est joint à ce magazine.



En question

Jean-Louis Valentin

Président de la Communauté d'agglomération

« Donner du sens à l'unification du Cotentin »

À quoi sert un Projet de Territoire ?

Le Projet de Territoire est une feuille de route qui doit montrer aux acteurs du territoire et aux habitants où nous allons. Ce projet confirme que nous sommes à la bonne échelle pour traiter les problèmes quotidiens tout en développant des actions pour l'avenir sur des sujets majeurs pour le territoire. Je pense notamment au Développement Économique, à l'Emploi, à l'Attractivité Médicale, à l'Enseignement Supérieur, au Tourisme ou encore aux Transports.

Concrètement, comment va-t-il se traduire ?

Nous devons désormais faire vivre ce Projet de Territoire. Je l'ai présenté début 2019. Ses quatre ambitions l'incarneront rapidement à travers divers documents comme le Plan de Déplacements, le Plan Local de l'Habitat mais aussi dans des démarches de partenariats volontaristes comme le plan croissance bleue qui sera mené en lien avec le département de la Manche.

Quels sont les moyens dont dispose la collectivité pour l'animer ?

Nous devons respecter une marge de manœuvre financière, mais je reste confiant car nos investissements à venir s'élèvent à plus de 80 millions d'euros. En 2019, notre partenariat avec la Région et le Département viendra nous apporter un effet levier significatif sur un grand nombre d'investissements qui seront en pleine adéquation avec la logique de notre projet.

© J. Houvet



L'avis du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement a été associé dès le lancement de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire. Cette assemblée consultative autonome, qui rassemble plus de 170 membres issus de la société civile, a été mise à contribution pour rendre un avis sur le projet et l'enrichir en se faisant le relais des attentes des acteurs du territoire. Les préconisations formulées par le Conseil de Développement renforcent la cohérence du Projet de Territoire.

se dévoile

Et vous, quelle est votre vision du territoire ?

Nous sommes allés à votre rencontre pour recueillir votre perception du territoire et voir quelles sont vos attentes vis-à-vis du territoire.



**Vincent
Valognes**

« *Exploiter nos ressources* »

Le tourisme vert est certainement un enjeu d'avenir pour notre territoire. Avec ses côtes sauvages quasi intactes et magnifiques, le Cotentin peut offrir aux habitants des grandes villes tout ce qui est nécessaire pour se ressourcer. C'est un aspect sur lequel il faut travailler. Aujourd'hui en matière d'emploi, le Cotentin n'est pas suffisamment attractif. On trouve des bassins d'emplois qui sont très centrés sur Cherbourg, Equeurdreville, La Hague, Les Pieux et qui restent tournés vers l'armée et le nucléaire. Pour autant, nous avons d'autres ressources qui sont pour le moment sous-exploitées.



**Gauthier
Cherbourg-en-Cotentin**

« *Une formation professionnelle à valoriser* »

Il y a déjà pas mal de choses qui sont faites au niveau des modes de circulation douces, notamment avec le vélo. Je pense que l'on peut encore faire mieux. Je remarque aussi qu'il y a une volonté de dynamiser les petits commerces de centre-ville. Il y a une véritable prise en compte de l'activité des cœurs de ville. De même, nous avons une formation professionnelle qui est assez riche sur le territoire et elle reste cohérente car de nombreux étudiants rejoignent les industries locales. Il faut arriver à valoriser cela.



**Daniel
Cherbourg-en-Coten-
tin**

« *Ne pas oublier nos
filères historiques* »

Nous avons un ensemble d'activités qui est assez cohérent. Il y a des projets, notamment sur les énergies marines. C'est dommage que l'usine d'hydroliennes n'ait pas fonctionné. Cela changera peut-être dans le futur. Nous avons un territoire où les activités sont assez variées. C'est bien de développer de nouvelles activités, mais il ne faut pas oublier de soutenir celles qui sont implantées historiquement sur notre territoire comme l'agriculture, la culture maraîchère ou encore la pêche.



**Catherine
Teurthéville-Bocage**

« *Désenclaver
le territoire* »

Notre territoire a du potentiel dans de nombreux domaines : maritime, commerce, industrie, etc. Nous avons également un certain retard pour l'accès au numérique. Cela se perçoit surtout dans les communes rurales. Enfin, même si des efforts sont faits, il reste tout de même des freins au désenclavement. Je pense qu'une des solutions passe avant tout par une régularité des liaisons ferroviaires.

L'économie au cœur du Cotentin

Soutien à l'emploi, aide à l'immobilier d'entreprise, accompagnement de l'Économie Sociale et Solidaire... Le Cotentin agit sur tous les fronts au service du Développement Économique.

EPR : réussir l'Après Grand Chantier

La fin du chantier de l'EPR à Flamanville approche. Les collectivités locales, l'Etat et EDF préparent déjà l'après pour préserver l'emploi et l'activité locale.

La construction de l'EPR, la dernière génération des centrales nucléaires, à Flamanville, a bénéficié, lors de son lancement, du label Grand Chantier (lire en encadré). À quelques mois de la mise en service des nouvelles installations, le label prévoit, pour garantir les équilibres socio-économiques consécutifs à la conclusion des travaux, l'instauration d'un dispositif d'Après Grand Chantier destiné à maintenir l'emploi et l'activité dans le Cotentin.

C'est donc dans ce cadre que, le 25 octobre dernier à Valognes, l'État, EDF, la région Normandie, le département de la Manche et la Communauté d'agglomération du Cotentin ont signé un Accord

de performance territoriale (APT). « *La fin de ce Grand Chantier ne signifie pas la fin du lien territorial entre les collectivités et EDF. Il s'agit de poursuivre l'engagement de cette grande entreprise et de son territoire* », indique Jean-Louis Valentin, Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Fruit d'une concertation étroite entre toutes les parties prenantes qui ont exprimé leur intérêt et co-construit le plan d'action, l'accord, signé pour 3 ans et pour un montant de 3 millions d'euros, a priorisé deux axes. Le premier vise à identifier et à traiter les conséquences directes de la fin du chantier sur la main d'œuvre et les entreprises locales, ainsi que sur les commerces de proximité. En réponse aux attentes du territoire, le second axe a pour ambition d'accompagner des projets structurants, innovants et créateurs d'emplois, en lien avec l'industrie et les services, l'artisanat, la pêche ou encore le tourisme et l'Économie Sociale et Solidaire. « *Il y a une convergence d'objectifs entre cet accord et notre projet d'agglomération qui apporte déjà son soutien à ces filières* », poursuit Jean-Louis Valentin.

« Personne sur le bord du chemin »

Au total, 1 200 personnes arrivant en fin de mission ont été identifiées, c'est-à-dire des salariés locaux en Contrat à Durée Déterminée (CDD), en Contrat à Durée Indéterminée de Chantier (CDIC) et intérimaires. « *Notre territoire est industriel. Bon nombre des salariés qui sont concernés ont acquis des savoir-faire. Il faut que nous soyons capables de réutiliser ces compétences et ces savoir-faire dans cette nouvelle donne économique. Ce dispositif est pragmatique et opérationnel* », plaide le président de la communauté d'agglomération.

« *Notre volonté est de ne laisser personne demain sur le bord du chemin en conservant sur ce territoire toutes les compétences acquises et développées sur le chantier. EDF entend participer de façon très opérationnelle à la réussite de l'après Chantier avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Nous voulons faire de cet accord un exemple de réussite reproductible pour les futurs projets industriels d'EDF* », assure Jean-Pierre Pottier, chef de mission insertion territoriale chez EDF. Tous les signataires



L'Après Grand Chantier de l'EPR se prépare déjà. Un accord a été signé en ce sens à Valognes le 25 octobre dernier.



Le dispositif d'Après Grand Chantier est destiné à maintenir l'emploi et l'activité dans le Cotentin.

ont ainsi exprimé leurs intérêts et co-construit le plan d'action. Ils apporteront un appui aux PME/TPE locales travaillant sur le chantier et une action sera menée pour préserver l'harmonie du tissu commercial local. Une équipe dédiée (Pôle Emploi, Maison de l'emploi et de la formation, Fongecif, Afpa...) va continuer à s'occuper du reclassement des salariés. À la fin des opérations de génie civil de la centrale, 75 % des salariés avaient trouvé une solution.

LE LABEL GRAND CHANTIER

Délivré le 1^{er} août 2008 par le Premier ministre, à la demande d'EDF, fort du soutien de l'ensemble des acteurs locaux, le label Grand Chantier a permis la réalisation d'un programme d'équipements de 123 millions d'euros, soit la réalisation de plus d'une cinquantaine de projets, et l'accès à l'emploi via la formation de 1 300 Cotentinois.

Ce dispositif est piloté par le sous-préfet coordonnateur, Jean-Marc Picand

L'agglomération au service de l'ESS

Porte d'entrée de tous les acteurs de l'ESS ⁽¹⁾ du territoire, la direction du Développement Économique accueille les porteurs de projet et structures déjà existantes.

Ce temps d'échange permet, d'une part, de vérifier que le projet s'inscrit bien dans le cadre d'une démarche ESS et d'autre part, d'établir un premier diagnostic, état des lieux indispensable pour assurer une mise en réseau pertinente.

Ainsi, un porteur de projet pourra plus facilement être mis en relation avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), chef de file du dispositif régional « Ici je monte ma boîte » et bénéficier d'un accompagnement de proximité ou une structure employeuse pourra, par exemple, être orientée vers le Dispositif Local d'Accompagnement.

Il est très important d'être accompagné et de travailler collectivement pour apporter la meilleure expertise

possible, indispensable à tout projet et a fortiori aux projets d'ESS qui mobilisent souvent de nombreux privés et publics.

En effet, cet accompagnement et ce travail collectif permet d'apporter la meilleure expertise possible, indispensable à tout projet et a fortiori aux projets d'ESS qui mobilisent souvent de nombreux acteurs privés et publics.

⁽¹⁾ L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe des entreprises qui placent l'intérêt général, l'envie de faire ensemble, le lien social et la lutte contre l'exclusion au centre de leur projet.



CONTACT

Direction du Développement Économique, Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
02 50 79 17 69 / fanny.rousseau@lecotentin.fr

Elle veut mieux trier nos déchets



Le projet de Clémence Delcroix a été retenu par Katapult, le dispositif qui vise à aider les entreprises socialement innovantes.

Le constat s'impose : nous produisons trop de déchets. Parmi ceux-ci, les biodéchets. Ces derniers correspondent aux déchets organiques d'origine végétale ou animale, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures, restes de table, viande, laitages...). Or, ceux-ci peuvent être valorisés. C'est tout l'enjeu du projet de Clémence Delcroix, ingénieure en génie mécanique, retenu, avec neuf autres candidats, par Katapult. « *Les biodéchets représentent 1/3 des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique* », indique-t-elle. Pour les professionnels (plus de 10 tonnes), la loi s'impose déjà. Et ils sont nombreux : restauration collective et scolaire, EHPAD... « *Ils n'ont plus le droit de jeter* », prévient Clémence Delcroix. Or ce qui existe pour les déchets verts (compostage, méthanisation) n'existe pas pour les biodéchets. Sur le Cotentin, elle veut donc accompagner les professionnels dans l'organisation du tri à la source et leur offrir un service de collecte pour un compostage réalisé localement, par et pour des agriculteurs. Son étude de faisabilité pour la création d'une telle filière, support également d'insertion professionnelle, est en cours.

Katapult, l'outil qui manquait

Katapult est le nouvel incubateur normand des entreprises socialement innovantes mis en place par l'ADRESS (Agence de Développement Régionale des Entreprises Sociales et Solidaires). Il accompagne les projets à fort impact social, environnemental et économique, des projets collectifs, responsables et durables en Normandie. Katapult propose un accompagnement intensif comprenant 10 journées de formation animées par des experts en innovation sociale, un accompagnement personnalisé assuré par les chargés de mission de l'ADRESS, un mentor pour faciliter le réseau, ainsi qu'un hébergement en espace de coworking, EC² situé au sein de la pépinière d'entreprises des Hauts de Quincampoix. Afin de soutenir les initiatives d'innovations sociales telles que celles portées par Clémence Delcroix, la collectivité vient de signer une convention de partenariat avec l'ADRESS.



INFOS

02 35 72 12 12 / katapult@adress-normandie.org



Le Cotentin gère 40 Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Le Cotentin aux côtés de la MEF

L'agglomération du Cotentin apporte son soutien à cet outil indispensable à l'emploi et à la formation.

Née en 1991 de la volonté des acteurs du Cotentin (collectivités territoriales, État, service public de l'emploi, entreprises, partenaires sociaux), la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin (MEF) met en cohérence les interventions en faveur de l'emploi. Elle aide ainsi, en lien avec ses partenaires, les personnes à s'insérer sur le marché du travail. La Communauté d'agglomération contribue à son budget de fonctionnement (plus de 500 000 euros)

La MEF propose aux habitants de la Communauté d'agglomération 21 lieux d'accueil de proximité pour construire avec chacun un parcours professionnel personnalisé. Elle met en œuvre, avec ses partenaires, des actions pour répondre aux besoins de compétences des entreprises du territoire, anticiper l'impact des mutations économiques sur l'emploi et les compétences, et favoriser la prise en compte des enjeux sociétaux (achats responsables, développement durable, RSE) dans les dynamiques territoriales.

« *La MEF apporte de l'équité sur tout le territoire. Tous les habitants ont ainsi le même niveau de services* », souligne Benoît Arrivé, Vice-Président en charge du Développement Économique et de l'Emploi. Une antenne a ainsi ouvert ses portes il y a peu à Montebourg. L'action de la MEF s'appuie sur le pilotage de quatre dispositifs territoriaux : la Mission d'Information sur la Formation et l'Emploi, la Maison de l'Emploi, la Mission Locale, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Avec une participation d'environ 530 000 euros par an, la Communauté d'agglomération est l'un des principaux contributeurs de la MEF, qui exerce désormais l'intégralité de son action sur le territoire de l'agglomération.

Immobilier et foncier d'entreprise : L'agglomération comme interlocuteur

La Communauté d'agglomération du Cotentin est la porte d'entrée incontournable pour les entreprises du territoire qui portent des projets de création ou de développement.

C'est la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), du 7 août 2015, qui a clarifié les compétences des collectivités locales en matière d'interventions économiques. Désormais, les aides à l'immobilier et au foncier d'entreprise relèvent des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). C'est donc ici la Communauté d'agglomération du Cotentin qui est seule compétente pour agir sur ces domaines. « *Nous avons un rôle d'aménageur et de facilitateur. Nous faisons aussi le lien avec les autres collectivités, Département ou Région, quand cela est nécessaire* », explique Benoît Arrivé, Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi. La direction du développement économique de l'agglomération (lire ci-contre), qui gère

quarante Zones d'Activités Economiques (ZAE), est donc bien la porte d'entrée des entreprises pour leurs projets. Elle va qualifier les intentions et pré-instruire la demande avec une première information sur les aides possibles. Dans ce cadre, un règlement d'intervention a été adopté afin de disposer de modalités claires et précises lui permettant de soutenir des projets d'implantation ou de développement d'entreprises sur son territoire. Cela permet ainsi à la collectivité d'aider le dirigeant à calibrer son projet en étudiant la réalisation du programme immobilier, la détermination du foncier nécessaire, le chiffrage de l'ensemble, etc.

• Pour l'immobilier d'entreprise : compte tenu des possibilités d'aides du Département (avances remboursables, subventions), la Communauté d'agglomération a

délégué au conseil départemental de la Manche la compétence d'octroi des aides à l'investissement immobilier des entreprises situées sur les zones d'activité communautaires. Cependant, ces entreprises garderont en premier interlocuteur l'agglomération du Cotentin.

• Pour le foncier d'activité : l'intervention de l'agglomération prend la forme de rabais effectués sur la valeur vénale du terrain dont l'intensité varie suivant des zonages et des typologies d'entreprises.



CONTACT

**Direction du Développement Économique,
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation**
Sébastien Dufailly
02 50 79 17 68 / sebastien.dufailly@lecotentin.fr



La parole de

Benoît Arrivé

Vice-Président en charge du
Développement Économique et
de l'Emploi.

« Nous avons
un rôle
d'aménageur
et de
facilitateur. »

Hobelis : un projet né dans le Cotentin

De l'université à l'entreprise... Quatre enseignants ont relevé le défi. D'une demande particulière, un projet est né. Il devrait bientôt passer à la phase industrielle.

À l'origine du projet, il y a une demande du Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) de Cherbourg : les lits médicalisés de l'hôpital sont lourds à manipuler et un système de levage adapté serait à inventer. Contactés, quatre enseignants ont répondu à l'établissement de santé et mobilisé leurs élèves-ingénieurs et élèves techniciens. Dès 2015, autour du quatuor (Yannick Guhel et Bertrand Boudart, tous deux enseignants-chercheurs au Greyc, un laboratoire de recherche en Sciences du numérique de l'université de Caen-Normandie ; Mickaël Besnard, professeur au lycée professionnel Edmond Doucet de Cherbourg-Octeville, et Jean-Pierre Guillerm, professeur au lycée Alexis de Tocqueville), le travail de réflexion peut commencer. Le projet, baptisé Hobelis, est lancé : la création d'un système mobile permettant d'élever et retourner un lit médicalisé pour effectuer sa maintenance en sécurité et sans effort physique. « *Un premier prototype a été réalisé et est utilisé depuis trois ans par le CHPC. Les conditions de travail ont été améliorées pour les agents de maintenance* », se félicite Yannick Guhel. Lauréat de Normandie Valorisation, dispositif géré par Normandie Université, permettant de protéger et valoriser les projets issus de la recherche publique en Région, Hobelis a pu poursuivre sa route. Après une étude de marché, un 2^e prototype, plus mobile et moins



Quatre enseignants ont développé un système de levage permettant de manipuler les lits médicalisés.

cher dans sa fabrication, a été conçu. Désormais breveté, le système mis au point est maintenant protégé. « *Nous allons passer à la phase de production industrielle car de nombreux marchés sont envisageables* », expliquent ses inventeurs. Dans leur démarche, ces derniers ont pu bénéficier de l'aide de la Communauté d'agglomération du Cotentin pour leur recherche de locaux. Hobelis va ainsi intégrer prochainement un atelier de 80m² dans le Centre d'activité Louis Lumière.

Étudier dans le Cotentin

Aujourd'hui le Cotentin compte 2200 étudiants, 1 campus universitaire, 5 laboratoires de recherche et une soixantaine de formations proposées par une quinzaine d'établissements rattachés entre autre, à l'université de Caen ou au CNAM.



LE CHIFFRE
2 200 étudiants
 dont 925 rattachés à l'université de Caen (650 pour l'IUT, 242 pour l'ESIX, 33 pour les licences pro).

Le soutien à l'enseignement supérieur et à la Recherche est une des ambitions majeures de la collectivité. L'enjeu est de conforter mais aussi d'enrichir l'offre en matière d'enseignement et de formations.

A cet effet, l'agglomération, le Département, la Région, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, l'Université, le Rectorat et les acteurs de l'enseignement supérieur et la Recherche s'associent pour élaborer un Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR). Une première à l'échelle normande !

Les objectifs ?

- Affirmer le quatrième pôle de formation normand à l'échelle régionale
- Développer les rencontres entre les tous les acteurs de l'enseignement supérieur (étudiants, professeurs, etc.),
- Développer l'impact économique,
- Promouvoir des projets innovants et les valoriser,
- Attirer les jeunes et soutenir la vie étudiante.

Un état des lieux du territoire et de ses établissements a d'ores et déjà été effectué par un cabinet spécialisé et des ateliers où se mêlent étudiants, chercheurs, professionnels de l'enseignement et des représentants du monde socio-économique ont également eu lieu, afin de récolter les idées et avis de chacun.

Les thèmes qui y ont été abordés portaient autant sur le développement et l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers du Cotentin, que sur l'accompagnement des étudiants, sur les conditions d'accueil, l'attractivité et la visibilité des formations ou le développement des filières stratégiques.

Les problématiques qui ont été identifiées vont permettre la mise en œuvre d'un plan d'actions élaboré en concertation pour améliorer l'offre étudiante dans le Cotentin, soutenir l'attractivité du territoire, développer l'impact économique de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire.



La parole de

David Marguerite

Vice-Président Enseignement supérieur et Recherche

« Il faut affirmer les spécificités et les savoir-faire du pôle universitaire du Cotentin pour l'inscrire dans une dynamique de complémentarité avec les autres sites régionaux. »

Dessiner un Plan de Déplacements pour le territoire

Après un an de diagnostic, le Plan de Déplacements du Cotentin émerge. Le Bus Nouvelle Génération comme le Pôle d'Échange Multimodal en seront deux outils structurants.

En lançant en 2017 le Plan de Déplacements du Cotentin, la Communauté d'agglomération s'est fixé un cap pour répondre à plusieurs objectifs réglementaires comme la réduction de l'usage de la voiture ou encore la connexion entre la ville et les communes rurales. Après une phase de diagnostic, la collectivité va dessiner en 2019 les grandes lignes stratégiques de ce projet. Une meilleure hiérarchisation du réseau routier du Cotentin qui s'appuierait sur des solutions de mobilité pour la desserte des zones les moins denses, des aménagements en milieu urbain pour favoriser les modes doux ou

encore des projets de restructuration du réseau de bus urbain et sa complémentarité avec le réseau interurbain, en sont quelques exemples. Pour répondre à ces enjeux, le projet de Bus Nouvelle Génération apparaît alors comme un des outils structurants de ce Plan de Déplacements. Passé sous la compétence de l'agglomération au 1^{er} janvier 2017, le projet de Bus Nouvelle Génération prend un nouveau cap. La collectivité souhaite faire évoluer ce projet, initié en 2012, pour affiner les tracés, définir les aménagements et mesurer ses effets afin que ce projet réponde au mieux aux besoins de chacun.



La parole de
Noël Lefèvre
Vice-Président en charge des Transports et Mobilités

« L'élaboration d'un Plan de Déplacements est obligatoire pour une collectivité comme la nôtre. Il doit prendre en compte la réalité à la fois rurale et urbaine du Cotentin ».

Un pôle d'échange synonyme de lien entre ville et territoire

La reconfiguration de la gare SNCF de Cherbourg-en-Cotentin sera une avancée concrète du Plan de Déplacements du Cotentin.



La nouvelle configuration de la gare SNCF en Pôle d'Échange Multimodal (PEM) est, au même titre que le projet de Bus Nouvelle Génération, un des outils phares du Plan de Déplacements du Cotentin. Historiquement ouverte sur la ville et sur la mer, la gare est aujourd'hui entourée de voies de circulation faisant obstacle à son libre accès. Pourtant, son emplacement stratégique constitue bien un atout unique pour faire le lien entre la ville et le reste de l'agglomération et

ainsi articuler les flux de déplacement. Un cheminement piétonnier, des arrêts déposer minutes, du stationnement vélos ou encore l'intégration de la gare routière à ce nouveau pôle sont prévus de manière à offrir aux voyageurs des services innovants et performants. Dans cette optique, le Bus Nouvelle Génération permettrait de déposer les usagers sur un parvis de gare entièrement réaménagé. Ce projet vise également à optimiser les espaces de stationnement avec la réfection du parking.



UN BUS SYNONYME D'ATTRACTIVITÉ

Lancé en 2012 par l'ancienne Communauté Urbaine de Cherbourg, le projet de Bus Nouvelle Génération s'inscrit désormais dans une démarche globale d'évolution des transports et des mobilités à l'échelle du territoire. En poursuivant les études déjà engagées jusqu'ici, le Cotentin souhaite définir un nouveau projet de transport en commun mieux connecté à la gare et au reste de l'agglomération. L'objectif affiché : permettre une interconnexion entre les modes de déplacements urbains, doux ou collectifs, et interurbains, faciliter le lien entre rural et urbain.

Les professionnels au cœur de la stratégie touristique

LE COMITÉ STRATÉGIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN est la voix des professionnels pour le développement touristique du territoire.



La volonté des élus de l'agglomération est d'hisser le Cotentin aux côtés des plus grandes destinations touristiques françaises. Afin d'y parvenir, un seul Office de Tourisme intercommunal, sous forme d'une Société Publique Locale, a été créé. Aussi, afin d'impulser une stratégie touristique dynamique en lien avec les professionnels du tourisme, véritables ambassadeurs quotidiens de notre Presqu'île, la Communauté d'agglomération du Cotentin a organisé, via son Office de Tourisme, un comité stratégique avec des membres représentant toute l'économie touristique.

Un comité indépendant

Prestataires de loisirs ou de service, hôteliers traditionnels ou particuliers, restaurateurs, ou encore responsables de sites

ou lieux de visites, ils sont 67 à former ce comité, installé depuis le 14 mai 2018.

Au-delà du travail de réflexion mené sur le développement du tourisme, ce comité a désigné 9 représentants et un administrateur pour prendre part aux travaux du conseil d'administration de l'Office. Ainsi, Eric Pellerin, propriétaire du Jardin de Vauville, est élu pour 3 ans comme représentant au conseil d'administration.

Indépendante, cette instance consultative accompagne les dirigeants de l'office dans leur réflexion pour la conception, la validation et la mise en œuvre de la stratégie touristique globale. Elle participe également à la définition d'un schéma d'accueil touristique adapté ou encore à la stratégie marketing du territoire.

AU PALMARÈS DU COTENTIN

Le Top 5 des sites et lieux de visite sur la période d'avril à septembre 2018

- La Cité de la Mer : 185 398 visiteurs d'après la billetterie ;
- Musée Maritime de Tatihou : 51 894 visiteurs d'après la billetterie ;
- Le Manoir du Tourp : 39 579 visiteurs (comptage dans la cour) ;
- Le Phare de Gatteville : 31 332 visiteurs d'après la billetterie ;
- Planétarium Ludiver : 20 164 visiteurs d'après la billetterie.



La parole de

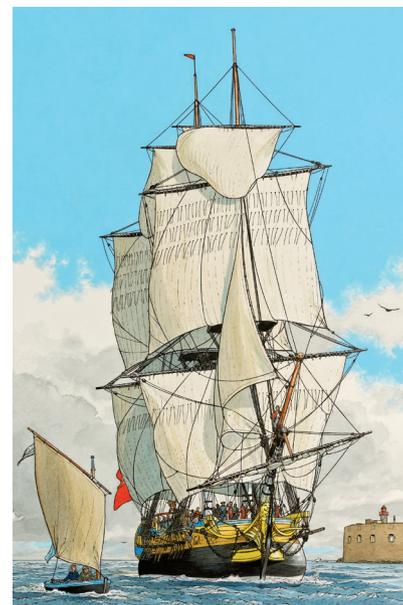
Eric Pellerin

Représentant des professionnels au CA de l'Office de Tourisme

« J'essaie d'être un intermédiaire pour les professionnels du tourisme. L'office de tourisme est à notre disposition et les professionnels doivent aussi être là pour s'y investir et être les meilleurs ambassadeurs du Cotentin. »

L'HERMIONE EN ESCALE EN MAI 2019

L'année 2019 sera marquée par deux événements forts : le 75^e anniversaire du Débarquement et l'escale exceptionnelle de l'Hermione. Bénéficiant de l'effet « D-Day », la célèbre réplique de la frégate de La Fayette entame un grand voyage « Normandie Liberté » qui débutera à Cherbourg du samedi 4 au mercredi 8 mai 2019, dans le Bassin du Commerce. Le navire sera accessible au public pour les visites et proposé aux entreprises à la privatisation. A l'initiative de cette escale prestigieuse, la ville de Cherbourg-en-Cotentin, la Communauté d'agglomération du Cotentin et le Conseil départemental de la Manche qui soutiennent financièrement cet événement dont l'organisation a été confiée à l'Office du Tourisme du Cotentin.



Cyclotourisme : un appel au bénévolat et à l'hébergement

LES PAYSAGES DU COTENTIN se dévoileront aux participants de la 82^e Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme qui se déroulera en août 2020. Les organisateurs lancent un appel aux bénévoles.

Du 2 au 9 août 2020, le Cotentin accueillera la 82^e Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme. Cet événement phare porté par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), devrait rassembler entre 9 000 et 15 000 passionnés venus d'Angleterre, d'Irlande, de Belgique, de Hollande et parfois même d'Australie ou de Chine. La Communauté d'agglomération du Cotentin et la ville de Valognes aux côtés de la Région et du Département sont partenaires de cet événement alliant le sport loisir, le tourisme et la culture. En France, cette discipline ne compte pas moins de 120 000 licenciés et dans la Manche 1 200 adeptes s'adonnent à cette pratique, notamment dans les six clubs du Nord-Cotentin. Au

programme de cet événement des balades de 35 à 170 km par jour pour les vélos route et de 25 à 60 km pour les VTT. Des excursions seront également organisées pour les marcheurs et la semaine sera rythmée par diverses animations sur l'ensemble du territoire. Le but reste avant tout faire découvrir le Cotentin et de présenter ses atouts.

Cependant pour organiser cette manifestation, le Comité Départemental de Cyclotourisme de la Manche a besoin d'aide. Près de 1 800 bénévoles sont recherchés. De même, si un camping de 32 hectares est d'ores et déjà prévu pour accueillir les cyclistes à Valognes et Yvetot-Bocage, de nombreux logements sont également recherchés dont 1 500 chez l'habitant.



PRATIQUE

Renseignements auprès du Comité Départemental de Cyclotourisme de la Manche en charge de l'organisation opérationnelle de l'événement au 09 82 44 32 50, par mail : sf2020valognes@gmail.com, et sur Facebook : [@SFvalognes2020](https://www.facebook.com/SFvalognes2020). Une permanence est ouverte rue des Mimosas à Valognes (au-dessus de la Caserne des pompiers) le mardi matin de 9h à 12h, le mercredi après-midi de 14h à 18h et le vendredi matin de 8h à 10h.

Une harmonisation du compostage sur le territoire

L'AGGLOMÉRATION POURSUIT LA RÉDUCTION DES DÉCHETS en harmonisant les conditions d'acquisition pour les composteurs sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2019.



Depuis le 1^{er} janvier, il est possible d'obtenir un composteur individuel à tarif préférentiel.

Selon l'ADEME, un foyer peut en moyenne réduire ses déchets de 93 kg par an, en faisant ce geste simple qu'est le compostage. Pour faciliter et encourager cette pratique, l'agglomération offre, depuis le 1^{er} janvier 2019, la possibilité d'obtenir un composteur individuel à tarif préférentiel pour tous les habitants du territoire. La collectivité procède ainsi à une uniformisation globale de la fourniture de composteurs qui était, jusqu'à présent, disparate sur l'ensemble des différents Pôles de Proximité.

Avec l'utilisation de composteurs, épluchures de légumes, marcs de café, branchages ou encore feuilles mortes peuvent devenir des produits nobles pour les plantes et potagers des habitants de l'agglomération tout en réduisant les ordures ménagères à traiter.

Deux modèles de composteurs en plastique recyclé d'environ 400 et 600 litres seront proposés aux habitants qui en feront la demande à l'agglomération via un formulaire disponible sur la page Facebook « Réduire ses déchets dans le Cotentin » et remis à l'adresse suivante : prevention.dechets@lecotentin.fr.

La remise du composteur sera ensuite effectuée par un prestataire sous un délai de 15 jours maximum.

POUR EN BÉNÉFICIER :

Tél. : 02 33 40 27 61

prevention.dechets@lecotentin.fr



« Réduire ses déchets dans le Cotentin »

LES LINGETTES

CE N'EST
DANS LES

PAS

TOILETTES



RETROUVEZ LA CAMPAGNE CONTRE LE DÉPÔT DES LINGETTES
DANS LES CANALISATIONS SUR NOTRE CHAÎNE  YouTube